



## « Formation à la construction paille selon les règles professionnelles CP2012 »

### ORGANISME DE FORMATION

---

**SCIC ECLIS**  
20, rue de la Violette  
22100 QUEVERT

**Enregistrée sous le numéro :** 53220833622  
Déclaration d'activité effectuée auprès de la préfecture de la Région Bretagne  
**N° SIRET :** 51795886400020

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

---

- Acquérir les connaissances des règles de l'art en construction ossature bois/paille décrites dans les règles professionnelles CP2012.
- Pouvoir accéder à la certification du Réseau Français de la Construction Paille.

### CONTENU DE LA FORMATION

---

**La formation est composée de 6 unités et d'une unité transversale :**

**L'unité 1 :** regroupe l'ensemble des savoirs à acquérir concernant l'historique de la construction paille, l'organisation du chantier et les caractéristiques des bottes de paille.

**L'unité 2 :** regroupe l'ensemble des savoirs à acquérir pour la préparation et la découpe des bottes, les conditions préalables à l'exécution des parois en paille.

**L'unité 3 :** regroupe l'ensemble des savoirs à acquérir sur les différentes structures bois et la fabrication de l'ossature bois.

**L'unité 4 :** regroupe l'ensemble des savoirs à acquérir sur la mise en œuvre des baies et équipements.

**L'unité 5 :** regroupe l'ensemble des savoirs à acquérir sur la mise en œuvre des enduits, parements et bardages.

**L'unité 6 :** permet de concevoir un argumentaire sur la construction paille, d'identifier et de traiter les désordres.

**L'unité transversale :** Notions de physique du bâtiment.

**Validation :** Test écrit

### DATES, DUREE et LIEU DE LA FORMATION

---

**Dates :** Du 11 au 15 janvier 2021, 35 heures soit 5 jours complets

**Lieu :** SCIC ECLIS – 20, rue de la violette – 22100 QUEVERT



## **PUBLICS VISES**

---

Cette formation s'adresse aux **professionnel.le.s du bâtiment, personnes en reconversion ou demandeur.euse.s d'emploi** relevant du bâtiment ou des travaux publics qui souhaitent pratiquer la construction **paille sur ossature bois et remplissage** d'isolant en paille.

## **CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION**

---

- 1) Des connaissances minimales en construction sont requises afin de prétendre à l'entrée en formation.
- 2) Un questionnaire est communiqué au moment de la demande de formation sur les techniques déjà connues et pratiquées.
- 3) La lecture des règles professionnelles de la construction paille est un prérequis nécessaire à cette formation.

## **TYPE DE VALIDATION DE LA FORMATION**

---

Une évaluation est réalisée en fin de formation et une attestation de compétences est remise au à la stagiaire.

Accession à la certification du Réseau Français de la Construction Paille

## **EFFECTIF DE LA FORMATION**

---

8 stagiaires minimum par session.

15 stagiaires maximum par session.

## **L'EQUIPE PEDAGOGIQUE**

---

Cette formation est obligatoirement encadrée par un binôme de formateur.rice ;s complémentaires (un.e concepteur.rice et un.e artisan.e) certifié.e.s "Pro-Paille" par le RFCP.

L'équipe pédagogique est composée des deux coordinateurs techniques de la SCIC ECLIS, Olivier LEROUX (ancien co-gérant/constructeur paille chez KOLOTEC) et Vincent CORBARD.

## **LES FORMES PEDAGOGIQUES**

---

Les unités sont dispensées sous différentes formes pédagogiques :

- Des interventions théoriques en salle (18,5h)
- Des apprentissages sur plateau technique (16,5h)

## **COÛT TOTAL DE LA FORMATION**

---

**La demande de financement porte sur :**

**Coût Horaire : 36€ TTC**

**Le coût de la formation pour 5 jours, soit 35h : 35h X 36€ TTC = 1260€ TTC**

**Hébergement et restauration non comprise**

***(La SCIC ECLIS n'est pas assujettie à la TVA)***